

L'attraction brésilienne

Le Canada est attiré par le statut, la structure analogue de développement économique et le potentiel économique du Brésil. Pour le gouvernement Trudeau, le statut du Brésil n'est pas seulement «attribué» à sa superficie et à sa population, mais également «justifié» par sa croissance économique et son importance politique. Depuis le coup d'État de 1964 qui a clairement marqué l'instauration de la dictature, les dirigeants du régime ont nourri leur ambition de faire du Brésil une puissance mondiale, poursuivant une politique étrangère active et visible non seulement en Amérique latine, mais aussi en Afrique et en Europe occidentale. Le Canada a officiellement reconnu les éléments tangibles de la puissance brésilienne que sont sa population (qui a dépassé les 100 millions en 1972), son territoire (le cinquième en importance au monde avec 8 511 965 km²), ses ressources agricoles (premier producteur mondial de café et de canne à sucre) et sa capacité industrielle (qui compte pour 30 p. cent de l'ensemble de la production manufacturière de l'Amérique latine). Lors d'une mission ministérielle au Brésil en janvier 1977, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a fait état du statut du Brésil dans un discours qu'il a prononcé à Sao Paulo:

Vous devez savoir que nous attachons beaucoup de prix à nos relations avec le Brésil. De fait, aucun pays d'Amérique latine ne nous importe davantage que la vôtre... Grâce à son immensité et à sa population de 110 millions d'habitants, votre pays est sûrement destiné à se hisser au rang des grandes puissances mondiales.

L'importance croissante du Brésil continuera à intéresser toujours davantage les Canadiens à l'avenir politique et économique du pays. Si la «troisième option» de la politique étrangère du gouvernement Trudeau continue de servir à déterminer la structure des échanges et le choix des alliances du Canada, une association avec le Brésil pourrait être considérée comme une coalition susceptible d'équilibrer la puissance économique des États-Unis dans l'hémisphère occidental.

Le Canada et le Brésil partagent des objectifs communs en tant que gouvernements fédéraux. Ils doivent s'occuper de disparités économiques régionales touchant de vastes territoires qu'il faut aménager pour permettre une modernisation et une urbanisation homogènes et équitables. Dans *Gringos From the Far North*, le professeur Ogelsby note que les Territoires du Nord-Ouest canadien et les régions brésiliennes du Mato Grosso et de l'Amazone sont des arrières-pays non peuplés qui n'attendent que leur développement. Les «intérêts communs» reposent sur le fait que les énormes ambitions brésiliennes dans l'Amazone et les objectifs canadiens grandioses dans l'Arctique exigeront une orientation analogue de l'intérêt national.

Dans le domaine de l'agriculture, le Brésil et le Canada partagent des problèmes communs. Bien qu'il y ait entre eux de nombreuses différences géographiques et culturelles, les deux pays doivent rechercher l'efficacité en matière d'exploitation agricole, de transport, d'élevage et de culture des plantes. Plus de 25 p. cent de leur produit national brut et de leur embauche proviennent de leurs exportations de denrées et de produits agricoles.

Le Canada reconnaît depuis longtemps le potentiel économique du Brésil, qui continue à attirer les investissements de nos secteurs public et privé. Les sociétés canadiennes sont implantées au Brésil depuis le XIX^e siècle: Brascan Ltée, Alcan Aluminium Ltée, Massey-Ferguson et John Labatt Ltée ne sont que quelques-unes des nombreuses compagnies qui aujourd'hui participent à l'économie brésilienne. Le comité mixte Canada-Brésil a été créé en juin 1976 pour promouvoir les entreprises en coparticipation, les échanges et les investissements. La Chambre de commerce Brésil-Canada, organisme à charte fédérale, diffuse au Canada des renseignements sur les deux pays. La conjoncture généralement favorable de l'économie brésilienne fournit aux exportateurs canadiens un motif sérieux d'optimisme à long terme concernant les ventes de machinerie agricole et industrielle ainsi que les apports de services techniques et consultatifs.

Nos liens économiques avec le Brésil

L'expansion considérable qu'ont connue nos relations avec le Brésil au cours des huit dernières années s'explique principalement par la vigueur et la stabilité de la croissance économique du Brésil. En 1975, il se classait au dixième rang des pays avec un produit national brut de 93,103 milliards, juste après le Canada (136,57 milliards). Le deuxième plan national de développement du gouvernement brésilien prévoit un PNB de 125 milliards pour 1979. Il s'agit là d'une projection réaliste compte tenu d'un taux de croissance réelle qui a augmenté de 9,2 p. cent en moyenne entre 1969 et 1976. Cet essor remarquable s'inscrit dans un contexte où la hausse des prix pétroliers décrétée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1974 a porté un dur coup à l'économie internationale. Mais, dans les faits, les politiques économiques du régime militaire ont grandement contribué à maintenir une courbe de croissance différenciée. Outre le fait que les Brésiliens ont accepté la nécessité de dévaluer leur monnaie, cet état de choses a permis un assainissement de l'économie nationale. Par ailleurs, le gouvernement a procédé à de nombreuses dévaluations peu importantes, décourageant ainsi la spéculation sur le *cruzeiro*.

En 1976, les exportations du Canada vers l'Amérique latine ont totalisé 324,4 millions de dollars, soit un peu plus de 20 p. cent de l'ensemble de ses ventes. Les pro-